

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécurité incendie

Les pompiers du Québec pressent le ministre Dupuis à envoyer un message clair aux élus municipaux

Montréal, le 3 mars 2008 – Le président du Regroupement des Associations de Pompiers du Québec (RAPQ), M. Michel Crevier, ainsi que M. Gilles Raymond, président du Syndicat des pompiers et pompières du Québec (SPQ-FTQ), demandent au ministre Jacques Dupuis d'envoyer un message clair aux élus municipaux sur l'importance de se conformer, dans les délais prescrits par la Loi sur la sécurité incendie, aux objectifs visant à renforcer la capacité des pompiers du Québec à intervenir lors de sinistres.

On constate, à l'échelle du Québec, que de nombreuses municipalités tentent de se défilier de leurs responsabilités en demandant au ministre Dupuis des assouplissements à la Loi sur la sécurité incendie. Certains élus demandent des prolongations pour la présentation et la mise en place de leur schéma de couverture risques alors que d'autres tentent ni plus ni moins d'affaiblir la portée de la réforme de la sécurité incendie en réclamant au ministre la possibilité de décaler et de réduire les investissements prévus pour renforcer la sécurité de leurs contribuables, ont déclaré M. Crevier et M. Raymond.

M. Crevier mentionne à titre d'exemple le message diffusé récemment par l'Union des municipalités du Québec à l'effet que sa Commission de la sécurité publique s'apprêtait à présenter un projet de résolution visant à obtenir du gouvernement des assouplissements aux exigences du nombre des effectifs à déployer en matière de lutte aux incendies. *Depuis l'entrée en vigueur de la Loi, il y a sept ans, l'UMQ ne cesse de vouloir en torpiller le contenu. Il est temps que le ministre Dupuis agisse dans ce dossier, il est temps qu'il exige des municipalités récalcitrantes des objectifs de réalisation clairs et précis, comme le stipule la Loi, d'ajouter les présidents du RAPQ et du SPQ-FTQ.*

Le Regroupement des Associations de Pompiers du Québec représente plus de 3000 pompiers permanents des villes de Montréal, Québec, Laval et Gatineau. Son président est Michel Crevier, président de l'Association des Pompiers de Montréal.

Le Syndicat des pompiers et pompières du Québec regroupe également plus de 3000 pompiers temps partiel et temps plein, répartis dans 82 municipalités, couvrant l'ensemble du territoire du Québec et affiliés à la plus grande centrale syndicale, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.

- 30 -

Renseignements : Michel Crevier, au 514-527-9691
Gilles Raymond, 514-383-4698

Sources : Regroupement des Associations de Pompiers du Québec
Syndicat des pompiers et pompières du Québec